

Découvertes pour la vie



Examen de l'Institut de la santé des femmes et des hommes

Rapport du comité d'examen de l'ISPS

Juin 2018



Les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) savent que la recherche a le pouvoir de changer des vies. En tant qu'organisme fédéral chargé d'investir dans la recherche en santé, ils collaborent avec des partenaires et des chercheurs pour favoriser les découvertes et les innovations qui améliorent la santé de la population et le système de soins du Canada.

Instituts de recherche en santé du Canada

160, rue Elgin, 9^e étage
Indice de l'adresse 4809A
Ottawa (Ontario) K1A 0W9
www.cihr-irsc.gc.ca

Publication produite par les Instituts de recherche en santé du Canada. Les opinions exprimées ne sont pas nécessairement celles des Instituts de recherche en santé du Canada.

Comité d'examen de l'ISFH

Présidente : Gillian Einstein, titulaire de la chaire Wilfred et Joyce Posluns en vieillissement et santé cérébrale des femmes; professeure agrégée, Département de psychologie, Université de Toronto; chercheuse adjointe, Institut de recherche de l'Hôpital Women's College; fondatrice du Programme d'études supérieures de collaboration sur la santé des femmes, Université de Toronto

Membres du comité

Geert de Vries, professeur, Neuroscience Institute, et vice-recteur associé à la recherche et au développement économique, Université d'État de Géorgie

Sylvie Mader, chercheuse principale, Unité de recherche en ciblage moléculaire dans le traitement du cancer du sein, IRIC; professeure, Département de biochimie, Faculté de médecine, Université de Montréal

Cindy Moriarty, directrice générale, Programmes de santé et initiatives stratégiques, Direction générale de la politique stratégique, Santé Canada
John Oliffe, professeur et directeur associé à la recherche, École des sciences infirmières, Université de la Colombie-Britannique; fondateur et chercheur principal, Programme de recherche sur la santé des hommes, Université de la Colombie-Britannique

Londa Schiebinger, professeure d'histoire de la science John L. Hinds, Université Stanford; directrice du projet Europe-États-Unis *Gendered Innovations in Science, Health and Medicine, Engineering and Environment*

Nous remercions tous les participants à cet examen et l'équipe d'examen de l'ISFH des IRSC :

Ian Raskin, Michael Goodyer, Carmelle Goldberg, Kim Gaudreau, Christopher Manuel,
Jonathan Gilbert et Carole Chow.

Enfin, nos plus vifs remerciements vont aussi

à la Dre Cara Tannenbaum, directrice scientifique de l'ISFH, à Krystle van Hoof, directrice adjointe de l'ISFH, et à l'équipe de l'ISFH.

Pour en savoir plus ou pour obtenir des exemplaires, veuillez écrire à evaluation@irsc-cihr.gc.ca.

Table des matières

I. RÉSUMÉ.....	4
II. APERÇU DE L'EXAMEN ET DE L'ISFH.....	7
A. OBJECTIFS DE L'EXAMEN	7
B. CONTEXTE	7
III. OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS.....	9
A. LE MANDAT ACTUEL DE L'ISFH DEVRAIT-IL ÊTRE MODIFIÉ POUR QUE SOIENT INTÉGRÉS LES DOMAINES DE RECHERCHE NAISSANTS?	9
<i>Contexte.....</i>	<i>9</i>
<i>Observation et recommandations du comité.....</i>	<i>10</i>
B. LE MANDAT DE LA DIRECTRICE SCIENTIFIQUE DE L'ISFH DEVRAIT-IL ÊTRE RENOUVELÉ?	14
<i>Contexte.....</i>	<i>14</i>
<i>Observations et recommandations du comité.....</i>	<i>15</i>
C. AUTRES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS	16
<i>Observations et recommandations du comité.....</i>	<i>16</i>
IV. PRINCIPAUX RÉSULTATS	18
A. PERTINENCE.....	18
B. IMPACT	21
C. RASSEMBLEUR ET CATALYSEUR.....	24
D. EFFICACITÉ OPÉRATIONNELLE.....	25
V. RÉFÉRENCES.....	27
VI. ANNEXES.....	28
ANNEXE 1 : DÉCLARATION D’AFFILIATIONS ET DE CONFLITS D’INTÉRÊTS DES MEMBRES DU COMITÉ D’EXAMEN DE L’ISFH	28
ANNEXE 2 : APERÇU DES MÉTHODES ET DES SOURCES DE DONNÉES.....	30
ANNEXE 3 : FIGURES	32
ANNEXE 4 : LISTE DES PARTENAIRES STRATÉGIQUES DE L’ISFH	37

I. Résumé

L'examen de l'Institut de la santé des hommes et des femmes (ISFH) a été entrepris par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) dans le cadre de l'examen du mandat et du rendement des instituts des IRSC par le conseil d'administration (CA), comme décrit dans la *Loi sur les IRSC*. L'examen portait sur la pertinence et le rendement de l'ISFH, et visait à orienter les décisions concernant le rôle et le fonctionnement de l'Institut. L'examen a été mené par l'Unité d'évaluation des IRSC et supervisé par un comité d'experts dans les domaines du mandat de l'ISFH, le comité d'examen de l'ISFH (ci-après appelé le « comité »), qui a examiné et interprété les résultats, et fait les recommandations finales. Les observations et les recommandations du comité sur les trois grandes questions étudiées dans le cadre de l'examen sont résumées ci-dessous.

Le mandat actuel de l'ISFH devrait-il être modifié pour que soient intégrés les domaines de recherche naissants?

Le comité a conclu que le mandat de l'ISFH est approprié; il est suffisamment vaste pour

Recommandation 1 : Le comité recommande que l'ISFH conserve son mandat actuel.

Recommandation 2 : Le comité recommande que l'ISFH continue de jouer un rôle stratégique de premier plan, tant à l'échelle nationale qu'internationale, dans la promotion et l'avancement de la science du sexe et du genre. Les champs d'action précis comprennent l'élargissement des partenariats avec les établissements universitaires, les responsables des politiques, les bailleurs de fonds et la communauté de chercheurs afin d'accroître la portée et la visibilité du rôle de chef de file

continuer à faciliter la croissance des activités de l'ISFH et le développement de la science du sexe et du genre. Le comité a salué l'ISFH pour ses progrès réalisés dans : 1) l'avancement de la science du sexe et du genre (*innovation*); 2) l'*intégration* du sexe et du genre dans la recherche en santé, ainsi que les politiques et les programmes de santé (*intégration*); 3) l'application des données d'études descriptives sur l'influence du sexe et du genre sur la santé aux interventions visant à améliorer les résultats sur la santé (*impact*). Cependant, compte tenu de la vaste portée et de la nature plus urgente de la charge de travail liée à la réalisation du mandat de l'ISFH, le comité a recommandé que l'Institut bénéficie de ressources supplémentaires ou d'un soutien de la part des IRSC. Étant donné la nécessité politique actuelle de mettre en œuvre le plan d'action des IRSC sur l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et de définir le rôle de première importance que jouera l'ISFH dans ce plan, le comité a recommandé que des mesures rapides soient prises à cet égard afin de tirer pleinement parti de cette possibilité, et de permettre à l'ISFH de poursuivre sa lancée et d'encourager son essor.

de l'ISFH, ainsi que de ses activités et de la recherche qu'il finance.

Recommandation 3 : Le comité recommande que les IRSC, en collaboration avec l'ISFH, analysent la façon dont ils s'acquittent de leurs engagements en matière d'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et, plus précisément, dans quelle mesure ils comptent sur l'ISFH pour respecter ces engagements. Contrairement aux autres instituts des IRSC, il incombe à l'ISFH de soutenir la mise en œuvre par les Instituts de la Politique en matière d'ACSG du portefeuille

de la Santé du gouvernement du Canada¹. Bien que le comité ait reconnu la nécessité de tirer parti de l'expertise de l'ISFH, il a précisé que pour assumer cette obligation, il doit disposer de ressources suffisantes qui ne devraient pas provenir de son budget annuel actuel.

Recommandation 4 : Le comité recommande que les IRSC réévaluent les ressources accordées à l'ISFH et, plus précisément, qu'ils tiennent compte des éléments suivants :

- a. faire passer l'affectation de la directrice scientifique actuelle de 0,5 à 0,75 équivalent temps plein (ETP)²;
- b. augmenter l'enveloppe budgétaire annuelle de l'ISFH proportionnellement à l'augmentation de 354,7 millions de dollars accordée au financement des IRSC dans le budget de 2018 afin de renforcer les capacités pour faire avancer la science du sexe et du genre;
- c. accroître l'effectif pour s'assurer que la directrice scientifique et l'ISFH bénéficient d'un soutien adéquat pour remplir leur mandat et leurs fonctions. À cette fin, il convient de prendre les mesures suivantes : réintégrer un ETP au poste de directeur adjoint à Ottawa pour permettre à l'ISFH et aux IRSC de remplir leurs rôles en matière d'ACSG, pourvoir tout poste

¹ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-gestion/portefeuille-sante-politique-matiere-d-analyse-comparative-fondée-sur-sexe-genre.html>

² Un ETP est une unité permettant d'effectuer une mesure comparable de l'emploi malgré les disparités en termes de nombre d'heures de travail par semaine. L'unité est obtenue en comparant le nombre moyen d'heures

vacant à l'ISFH et tenir compte du besoin de personnel supplémentaire de l'ISFH au sein de l'établissement d'accueil afin d'évaluer et de mettre à l'échelle les activités d'intégration et d'application des connaissances.

Recommandation 5 : Le comité recommande que le nom de l'Institut soit remplacé par celui d'Institut du sexe, du genre et de la santé afin qu'il reflète plus fidèlement le mandat de l'Institut auprès du milieu de la recherche et des groupes d'intervenants à l'échelon national et international.

Le mandat de la directrice scientifique de l'ISFH devrait-il être renouvelé?

Recommandation 6 : Le comité recommande fortement que le mandat de la directrice scientifique de l'ISFH soit renouvelé. Grâce à ses réalisations exceptionnelles au cours de son premier mandat, la Dre Cara Tannenbaum s'est démarquée comme étant la personne la mieux placée pour mettre en œuvre le plan stratégique 2018-2023 de l'ISFH.

consacrées à l'exercice d'une activité professionnelle au nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Une personne travaillant à temps plein correspond donc à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel reçoit une valeur proportionnelle au nombre d'heures consacrées à cette activité. Par exemple, un travailleur à temps partiel consacrant 20 heures par semaine à son activité, contre 40 heures pour un travailleur à temps plein, correspond à 0,5 ETP.

Autres observations, considérations et recommandations

Le comité soutient le renouvellement du plan stratégique de l'ISFH afin de revoir ses dix objectifs et d'énoncer ses principaux indicateurs et mesures fondés sur les activités et les réalisations du plan stratégique 2013-2017 (Stratégie 2017). Le plan stratégique 2018-2023 est une étape importante et pertinente qui doit être réalisée en consultation avec le futur conseil consultatif de l'ISFH (CCI). De plus, le comité encourage fortement la directrice scientifique à faire des choix stratégiques lorsque viendra le temps de nommer les membres du CCI et de tirer parti de leur potentiel afin d'élargir la portée de l'Institut et de maximiser son impact.

Recommandation 7 : Le comité recommande le lancement du plan stratégique 2018-2023 de l'ISFH.

Recommandation 8 : Le comité recommande qu'on fournisse à l'ISFH les ressources dont il a besoin pour surveiller l'impact de ses appels spéciaux ainsi que des travaux de recherche financés par les IRSC qui relèvent du mandat de l'ISFH. Plus précisément, les rapports de fin de subvention dans le cas des subventions accordées aux chercheurs prévoyant intégrer des aspects liés au sexe et au genre à leurs projets de recherche devraient être examinés pour évaluer de façon officielle les investissements consentis à la recherche sur le sexe et le genre. De plus, les données bibliométriques devraient être recueillies séparément des données présentées dans ces rapports afin de fournir des données de référence à partir desquelles il sera possible de mesurer l'impact et les résultats des publications.

II. Aperçu de l'examen et de l'ISFH

A. Objectifs de l'examen

L'examen de l'Institut de la santé des femmes et des hommes (ISFH) a été réalisé par les Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC) dans le cadre de l'examen continu du mandat et du rendement des 13 instituts des IRSC, comme l'exigent la [Loi sur les IRSC](#) et la [Politique sur les résultats](#).

Il vise à aider les IRSC à répondre aux questions suivantes :

1. Le mandat actuel de l'ISFH devrait-il être modifié pour que soient intégrés des domaines de recherche naissants?
2. Le mandat de la directrice scientifique de l'ISFH devrait-il être renouvelé?

L'examen a été supervisé par le comité d'examen de l'ISFH, composé d'experts dans les domaines du mandat de l'ISFH qui ont révisé et interprété les résultats, et fait les recommandations finales. Le nom et l'affiliation des membres du comité sont indiqués à l'annexe 1. L'examen a été mené par l'Unité d'évaluation des IRSC.

Puisque la création de l'ISFH a joué un rôle de première importance dans le développement de la nouvelle science du sexe et du genre, l'examen a porté sur la période de 2000 à 2017. L'examen s'est toutefois concentré sur la période de 2015 à 2018 afin d'évaluer le leadership de la directrice scientifique actuelle, la Dre Cara Tannenbaum. Le cadre d'examen était fondé sur plusieurs sources, dont la collecte de données quantitatives et qualitatives indiquées à l'annexe 2, et les figures principales présentées à l'annexe 3. L'examen s'appuyait sur des données

administratives sur les dépenses liées au mandat de l'ISFH, des analyses bibliométriques du classement du Canada comparativement aux pays les plus actifs dans les quatre domaines prioritaires définis par l'ISFH, des entretiens avec des chercheurs de l'ISFH et des représentants des intervenants, ainsi que des délibérations du comité. Bien que chaque méthode comporte des limites, le comité a effectué une triangulation de nombreuses sources de données afin de tirer des conclusions principales. Dans l'ensemble, le comité est convaincu que les résultats présentés dressent un portrait fidèle de la pertinence du mandat de l'ISFH et du rendement de l'Institut selon l'information accessible et les indicateurs étudiés.

B. Contexte

En tant que l'un des 13 instituts des IRSC, l'ISFH a une vision scientifique d'un monde où le sexe et le genre font partie des éléments clés pris en compte dans la recherche en santé et sont appliqués à des soins de santé personnalisés et à la santé des populations en contexte réel. Conformément à ce mandat, l'ISFH finance des travaux de recherche visant à aplanir les différences entre les sexes et à s'attaquer aux inégalités en matière de santé liées au sexe et au genre, et il s'efforce de favoriser l'inclusion des aspects liés au sexe et au genre dans tous les travaux de recherche. Le rôle de l'ISFH est de soutenir et de préconiser un programme de recherche en santé qui appuie la prise en compte des aspects liés au sexe et au genre à la fois rigoureuse sur le plan scientifique et adaptée aux divers besoins en matière de santé de la population canadienne et mondiale. L'ISFH a pour mission d'encourager l'excellence dans la recherche sur l'influence du genre et du sexe sur la santé, et d'appliquer les résultats

de cette recherche pour cerner et relever les défis en matière de santé auxquels font face les hommes, les femmes, les filles, les garçons et les personnes de diverses identités de genre³.

Tel qu'il est indiqué dans le plan stratégique 2018-2023 de l'ISFH, l'approche adoptée par l'Institut en matière d'innovation vise à aider les chercheurs de renom étudiant le sexe et le genre à remettre en question des hypothèses, à intégrer des approches transformatrices en matière de genre et à étudier les mécanismes causaux sous-jacents aux différences entre les sexes et les genres. De plus, pour que l'orientation stratégique définie dans le nouveau plan stratégique ait les répercussions voulues, l'ISFH établira des relations dans l'ensemble de l'écosystème de la santé afin d'appliquer les résultats de la recherche sur le sexe et le genre dans les soins de santé personnalisés au point d'intervention.

Qui plus est, l'ISFH dirige le développement du nouveau domaine de la science du sexe

et du genre. Tout comme ce fut le cas pour les neurosciences, la science du sexe et du genre est née de différentes disciplines de recherche. Elle intègre les aspects liés au sexe et au genre aux approches expérimentales actuelles, et élabore des méthodes conçues spécialement pour poser des questions sur la façon dont le sexe et le genre influent sur l'étiologie, l'évolution et le traitement des maladies chez les hommes, les femmes, les garçons, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Cette nouvelle expertise commence à se manifester par le nombre croissant de « spécialistes en matière de sexe et de genre », des chercheurs qui favorisent l'intégration du sexe et du genre dans les multiples aspects de la santé et de la maladie. Par conséquent, grâce au leadership de l'ISFH, une nouvelle science du sexe (facteurs biologiques) et du genre (facteurs socioculturels) voit le jour.

³ Plan stratégique 2013-2018 de l'ISFH des IRSC : <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/48638.html>

III. Observations et recommandations

A. Le mandat actuel de l'ISFH devrait-il être modifié pour que soient intégrés les domaines de recherche naissants?

Contexte

Le mandat de l'ISFH soutient la recherche en santé qui tient compte des aspects liés au sexe et au genre, s'assurant ainsi qu'elle est sensible aux besoins en matière de santé des hommes, des femmes, des garçons, des filles et des personnes de diverses identités de genre du Canada et de partout dans le monde. Pour remplir sa mission, l'ISFH joue un rôle de chef de file important en favorisant l'avancement des connaissances, en renforçant les capacités de recherche sur le sexe, le genre et la santé dans de multiples disciplines, et en accélérant l'application des connaissances en contexte réel. Disposant de fonds limités, l'ISFH a néanmoins fait de vastes consultations auprès du milieu scientifique pour concentrer ses efforts sur ses priorités stratégiques, à savoir *l'intégration*, *l'innovation* et *l'impact*. Ces trois orientations stratégiques sont appuyées par dix objectifs axés sur la transformation qui va des possibilités de financement de domaines « prioritaires » à la façon dont l'ISFH pourrait façonner la science de façon plus générale par la création et l'application de nouvelles connaissances.

Conformément au mandat de l'ISFH, en 2010-2011, les IRSC ont imposé une nouvelle exigence à tous les candidats présentant une demande de subvention aux IRSC : indiquer si leur projet de recherche intègre des aspects liés au sexe ou au genre. Ces processus ont encouragé les chercheurs non seulement à tenir compte des aspects liés au sexe et au genre dans leurs recherches, mais aussi à signaler que leur demande prévoyait le faire. Par conséquent, le nombre de subventions

relevant du mandat de l'ISFH a augmenté en raison du nombre de demandes de subventions de recherche axées sur le sexe et le genre, ce qui se traduit par une hausse importante des investissements versés par les IRSC qui soutiennent le mandat de l'ISFH (voir la figure A de l'annexe 3).

Les investissements des IRSC ayant pour but d'aider à concrétiser les orientations stratégiques de l'ISFH peuvent être répartis en deux catégories : ceux destinés à *l'intégration* et ceux consacrés à *l'innovation*. Le financement des projets de recherche qui intègrent les aspects du sexe ou du genre, mais qui ne cadrent pas avec le mandat de l'Institut, est considéré comme étant un investissement en *intégration*, alors que le financement des projets de recherche liés au mandat de l'Institut – ce qui est confirmé par la validation de mots-clés – est considéré comme un investissement en *innovation*.

De 2011-2012 à 2015-2016, les investissements des IRSC en *intégration* sont passés de 3 à 212 millions de dollars (de 58 à 1 762 demandes financées), puis ont diminué pour passer à 193 millions de dollars (1 125 demandes financées) de 2015-2016 à 2016-2017. Parallèlement, les investissements des IRSC consacrés à *l'innovation* sont passés de 86 millions de dollars (1 122 demandes financées) en 2011-2012 à 178 millions de dollars (1 572 demandes financées) en 2015-2016, et ont atteint un pic de 288 millions de dollars (2 448 demandes financées) en 2016-2017 (voir la figure A de l'annexe 3). Il est probable que la hausse des investissements des IRSC liés au mandat de l'ISFH dans la catégorie de *l'intégration* soit surestimée puisque la conformité n'a pas été évaluée par les IRSC. Cependant, l'augmentation des investissements dans la catégorie de *l'innovation* peut être perçue comme un apport au développement du

champ scientifique du sexe et du genre. Le mandat de l'ISFH s'harmonise parfaitement avec la Politique en matière d'ACSG du portefeuille de la Santé du gouvernement du Canada et l'Énoncé de politique des trois Conseils sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains. Compte tenu de ce mandat, l'ISFH a également exercé un rôle de chef de file dans le renforcement des capacités au sein des organisations gouvernementales afin d'élaborer des plans d'action axés sur l'ACSG intégrant les effets du sexe et du genre dans les services, les programmes et les politiques.

Observation et recommandations du comité

Tous les membres du comité s'entendent pour dire que l'ISFH a dépassé les attentes, puisqu'il est le premier et le seul institut de financement de la recherche du monde s'intéressant tout particulièrement au genre, au sexe et à la santé. Le comité a pris note des réussites et des réalisations ayant permis d'accroître la sensibilisation à l'égard de l'importance des aspects liés au sexe et au genre et de modifier le comportement des divers intervenants nationaux et internationaux. Plus, particulièrement, le comité félicite l'ISFH pour son leadership et les partenariats qu'il a établis avec les IRSC dans le contexte des initiatives multi-instituts et, sur le plan international, avec l'Union européenne, l'Office for Research on Women's Health (aux États-Unis), Matera Alliance⁴ et ZonMW⁵. En particulier, la visibilité et le leadership du Canada sur le plan international dans le domaine de la science du sexe et du genre ont été amplifiés, et continueront de l'être, par l'établissement de collaborations et de partenariats internationaux porteurs, comme GENDER-NET Plus et Matera Alliance. De

⁴ Il s'agit d'une alliance internationale entre l'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et les États-Unis ayant pour mandat d'améliorer

plus, on a souligné que l'élaboration et la mise en œuvre de modules d'apprentissage en ligne sur les compétences de base à l'intention des chercheurs, des pairs évaluateurs et des stagiaires permettent le renforcement des compétences au Canada. La création par l'ISFH d'une communauté de spécialistes en matière de sexe et de genre joue également un rôle dans le développement de la science du sexe et du genre. Le comité a souligné les progrès importants réalisés en ce qui concerne la santé des femmes, des hommes et des garçons, l'impact des interventions axées sur l'application des connaissances tenant compte des aspects liés au genre et l'inclusion du sexe comme variable dans les recherches biomédicales menées grâce aux investissements de l'ISFH.

De nombreuses découvertes fondamentales ont révélé que le sexe et le genre revêtent de l'importance dans tous les thèmes de la recherche en santé – de la biologie cellulaire à leurs répercussions sur la société. Des percées prometteuses dans la science du sexe et du genre ont été réalisées au cours des dix dernières années, lesquelles ont été soutenues par les IRSC et d'autres organisations. Le comité a constaté que les orientations stratégiques de l'ISFH ayant pour but de favoriser l'intégration du sexe et du genre dans la recherche en santé (*intégration*) et de promouvoir les découvertes scientifiques sur le sexe et le genre dans la recherche en santé (*innovation*) sont essentielles au développement de la science du sexe et du genre. Le comité a conclu que le mandat de l'ISFH doit être maintenu tel quel, puisqu'il est déterminant pour le développement et l'avancement de ce nouveau domaine tant au Canada qu'à l'échelle internationale.

l'applicabilité des essais de médicaments menés auprès des femmes.

⁵ L'organisation des Pays-Bas pour la recherche en santé.

Recommandation 1 : Le comité recommande que l'ISFH conserve son mandat actuel.

De plus, le comité a encouragé l'ISFH à concentrer ses ressources actuelles pour faire progresser la science du sexe et du genre, et accélérer les découvertes sur le sexe et le genre dans la recherche en santé par de nouvelles approches, méthodes et mesures. Tous les membres du comité s'entendent pour dire que les investissements dans les nouveaux modèles cellulaires et animaux, ainsi que dans les nouvelles voies de recherche et applications, permettront de faire avancer la science du sexe et du genre. Une nouvelle priorité consiste à convertir ces nouvelles méthodes en des lignes directrices et des manuels mis à jour à l'intention de divers intervenants. Grâce à ces investissements, l'ISFH maintiendra son rôle de chef de file et fera avancer cette nouvelle science au Canada et partout dans le monde.

Le comité a conclu que le mandat de l'ISFH est approprié et suffisamment vaste pour donner suite aux progrès croissants dans le domaine. Cependant, l'ISFH a besoin de ressources pour répondre aux besoins grandissants dans chacune de ses trois orientations stratégiques. Tout d'abord, le rôle de l'ISFH en matière d'*intégration* du sexe et du genre dans d'autres domaines de la recherche en santé ne se résume pas à l'attribution de l'allocation budgétaire des IRSC à l'Institut et à la recherche, puisque l'ISFH a également un rôle à jouer à l'égard des programmes et des politiques des IRSC et du gouvernement fédéral. Sur le plan de l'*innovation*, l'ISFH assume la responsabilité particulière et pressante de faire avancer la recherche en santé axée sur le sexe et le genre, d'en disséminer les résultats et de continuer à développer et à encadrer la science du sexe et du genre à l'échelle nationale et internationale. Les besoins sur le plan des politiques et de la pratique en lien avec l'orientation stratégique *impact* devraient augmenter, compte tenu des réalisations de l'ISFH en matière

d'*intégration* grâce à ses interventions auprès des ministères afin de s'assurer que les politiques tiennent compte des aspects liés au sexe et au genre. Des besoins croissants liés à l'orientation stratégique *innovation* se feront aussi sentir alors qu'il s'agira d'augmenter la capacité d'application des connaissances et de soutenir la dissémination et l'application des résultats de recherche aux pratiques de soins de santé axées sur le sexe et le genre.

Recommandation 2 : Le comité recommande que l'ISFH continue de jouer un rôle stratégique de premier plan, tant à l'échelle nationale qu'internationale, dans la promotion et l'avancement de la science du sexe et du genre. Les champs d'action précis comprennent l'élargissement des partenariats avec les établissements universitaires, les responsables des politiques, les bailleurs de fonds et la communauté de chercheurs afin d'accroître la portée et la visibilité du rôle de chef de file de l'ISFH, ainsi que de ses activités et de la recherche qu'il subventionne.

Le comité a fait l'éloge de l'expertise de l'ISFH en ce qui concerne l'*intégration* des aspects liés au sexe et au genre dans les programmes de financement de la recherche en santé des IRSC ainsi qu'auprès des bailleurs de fonds et des conseils d'éthique de la recherche. Un élément clé des activités d'*intégration* de l'ISFH a été la mise à disposition de son expertise et de ses ressources pour faciliter l'encadrement et la mise en œuvre du plan d'action des IRSC sur l'ACSG, ainsi que son rôle de chef de file et de conseiller à l'égard de l'application de l'ACSG au sein du gouvernement fédéral.

Reconnaissant que l'ISFH possède une précieuse expertise en matière d'ACSG, il est important que l'Institut continue de soutenir les IRSC dans la mise en œuvre de leur plan d'action sur l'ACSG dans le contexte de l'engagement pris par le gouvernement du Canada en la matière, à savoir tenir pleinement compte de tous les

aspects liés au sexe et au genre, et les intégrer systématiquement dans les politiques, les programmes et les services. Compte tenu de l'obligation politique de mettre en œuvre le plan d'action des IRSC sur l'ACSG et du rôle important de chef de file que joue l'ISFH dans la mise en œuvre de ce plan, le comité a souligné le besoin pour l'Institut d'y participer en s'assurant que le mandat en matière d'ACSG est respecté; il estime en outre que des ressources supplémentaires devraient lui être affectées afin qu'il puisse assumer ces responsabilités, sans utiliser les ressources limitées qu'il consacre à d'autres responsabilités relevant de son mandat.

Recommandation 3 : Le comité recommande que les IRSC, en collaboration avec l'ISFH, analysent la façon dont ils s'acquittent de leurs engagements en matière d'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre (ACSG) et, plus précisément, dans quelle mesure les IRSC comptent sur l'ISFH pour respecter ces engagements.

Contrairement aux autres instituts des IRSC, il incombe à l'ISFH de soutenir la mise en œuvre par les IRSC de la Politique en matière d'ACSG du portefeuille de la Santé du gouvernement du Canada⁶. Bien que le comité ait reconnu la nécessité de mettre à profit l'expertise de l'ISFH, il a précisé que l'Institut doit pour ce faire disposer de ressources suffisantes qui ne devraient pas provenir de son budget annuel actuel.

Le comité a souligné que l'ISFH, conformément à son mandat, doit assumer de nombreuses fonctions : 1) faire avancer la science du sexe et du genre, disséminer les connaissances acquises (*innovation*) et continuer à jouer un rôle de chef de file dans le domaine; 2) *intégrer* les aspects du sexe et du genre à la science, aux programmes et aux politiques, dont le plan d'action des

IRSC sur l'ACSG; 3) appliquer les résultats de la recherche en santé sur le sexe et le genre pour améliorer les résultats sur la santé. Étant donné l'ampleur et le nombre croissant de ces besoins dans le contexte du mandat de l'ISFH et des ressources actuellement disponibles, le comité se dit préoccupé par le fait qu'il sera très difficile pour l'Institut de répondre à tous ces besoins et, par extension, de remplir son mandat, sans bénéficier de ressources ou d'un soutien supplémentaires de la part des IRSC. Le comité a relevé trois enjeux à l'égard desquels l'ISFH pourrait avoir besoin de ressources supplémentaires pour bien répondre aux besoins accrus relevant de son mandat :

- compte tenu des modalités actuelles voulant que le rôle de directeur scientifique des IRSC corresponde à 50 % de la tâche des titulaires, la directrice scientifique pourrait ne pas disposer du temps nécessaire pour fournir son expertise, mobiliser les chercheurs, les intervenants et les utilisateurs des connaissances, et exercer son rôle de spécialiste de l'ACSG;
- des ressources sont nécessaires pour soutenir le fonctionnement de l'Institut à la suite de la réaffectation du personnel des instituts en poste à Ottawa (PIPO), auparavant consacré à l'ISFH, et de la perte de connaissances organisationnelles lors de la transition vers le modèle de matrice d'équipes d'institut intégrées (EII); d'autres ressources sont aussi nécessaires pour mettre efficacement en œuvre les orientations stratégiques;
- des fonds sont requis pour certaines initiatives afin que l'ISFH puisse continuer à orienter et à faire avancer la science du sexe et du genre en finançant des projets de recherche à la fois novateurs et

⁶ <https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports->

[gestion/portefeuille-sante-politique-matiere-d-analyse-comparative-fondée-sur-sexe-genre.html](https://www.canada.ca/fr/sante-canada/organisation/transparence/rapports-)

d'excellente qualité, en améliorant la capacité du milieu de la recherche et en veillant à l'application des connaissances acquises et à leur intégration dans les politiques et la pratique.

De plus, le mandat de l'ISFH vise à combler un quatrième besoin qui ne consiste pas simplement à faire progresser les connaissances d'un domaine déjà bien établi, mais à diriger le développement du nouveau domaine : la science du sexe et du genre. Une analyse des données sur les investissements liés au mandat de l'ISFH montre que les investissements visant à favoriser l'*innovation* étaient plus importants que ceux visant à promouvoir l'*intégration*, ce qui semble indiquer que les chercheurs qui incluaient tout simplement le sexe et le genre en tant que variables sont maintenant plus aptes à tenir compte de considérations plus complexes pouvant se traduire par des *innovations* dans le domaine de la science du sexe et du genre.

En résumé, il est important de souligner que, dans le cadre de son mandat, l'ISFH assume actuellement les responsabilités suivantes :

- 1) soutenir la promotion et l'intégration des considérations liées au sexe et au genre dans la recherche en santé;
- 2) soutenir les IRSC dans leur nouveau rôle et leur engagement général d'intégrer les aspects liés au sexe et au genre dans l'ensemble de l'organisation (ACSG) – un rôle élargi dans le contexte de son mandat;
- 3) appliquer les résultats de la recherche en santé sur le sexe et

le genre pour améliorer les résultats sur la santé;

- 4) favoriser le développement de la nouvelle science du sexe et du genre, et veiller à son avancement – nouvelle fonction prévue dans le cadre de son mandat depuis la mise en œuvre du plan stratégique 2013-2017.

Recommandation 4 : Le comité recommande que les IRSC réévaluent les ressources accordées à l'ISFH et, plus précisément, qu'ils tiennent compte des éléments suivants :

- a. **faire passer l'affectation de la directrice scientifique actuelle de 0,5 à 0,75 équivalent temps plein (ETP)⁷;**
- b. **augmenter l'enveloppe budgétaire annuelle de l'ISFH proportionnellement à l'augmentation de 354,7 millions de dollars accordée au financement des IRSC dans le budget de 2018 afin de renforcer les capacités pour faire avancer la science du sexe et du genre;**
- c. **accroître l'effectif pour s'assurer que la directrice scientifique et l'ISFH bénéficient d'un soutien adéquat pour remplir leur mandat et leurs fonctions.** À cette fin, il convient de prendre les mesures suivantes : réintégrer un ETP au poste de directeur adjoint à Ottawa pour permettre à l'ISFH et aux IRSC de remplir leurs rôles en matière d'ACSG, pourvoir tout poste vacant à l'ISFH et tenir compte

⁷ Un ETP est une unité permettant d'effectuer une mesure comparable de l'emploi malgré les disparités en termes de nombre d'heures de travail par semaine. L'unité est obtenue en comparant le nombre moyen d'heures consacrées à l'exercice d'une activité professionnelle au nombre moyen d'heures effectuées par un travailleur à temps plein. Une

personne travaillant à temps plein correspond donc à un ETP, tandis qu'une personne travaillant à temps partiel reçoit une valeur proportionnelle au nombre d'heures consacrées à cette activité. Par exemple, un travailleur à temps partiel consacrant 20 heures par semaine à son activité, contre 40 heures pour un travailleur à temps plein, correspond à 0,5 ETP.

du besoin de personnel supplémentaire de l'ISFH au sein de l'établissement d'accueil afin d'évaluer et de mettre à l'échelle les activités d'intégration et d'application des connaissances.

Finalement, le comité a souligné que l'ISFH devait changer de nom pour se nommer dorénavant l'Institut de recherche sur le genre, le sexe et la santé afin qu'il reflète plus fidèlement l'état de la science et indique de façon explicite son mandat au milieu de la recherche et aux groupes d'intervenants, sur le plan national et international. Les membres du comité se sont posé la question à savoir si la nouvelle appellation devait mentionner en premier lieu le sexe ou le genre, mais sont parvenus à un consensus selon lequel il était préférable qu'il soit d'abord fait mention du genre, afin d'établir un lien clair entre le nouveau nom et le nom original en anglais.

Recommandation 5 : Le comité recommande que le nom de l'Institut soit remplacé par celui d'Institut du genre, du sexe et de la santé afin qu'il reflète plus fidèlement le mandat de l'Institut auprès du milieu de la recherche et des groupes d'intervenants à l'échelon national et international.

B. Le mandat de la directrice scientifique de l'ISFH devrait-il être renouvelé?

Contexte

En janvier 2015, à son entrée en fonction à titre de directrice scientifique, la Dre Cara Tannenbaum a hérité du plan stratégique élaboré par sa prédécesseure, le plan stratégique 2013-2017, qui en était alors au début de sa mise en œuvre. La Dre Tannenbaum a donc travaillé à concrétiser ce plan. En 2017, elle a renouvelé et poussé plus à fond l'engagement de l'ISFH à l'égard des orientations stratégiques : *intégration*, *innovation* et *impact*. Elle vise aussi à

orienter et accélérer l'intégration du sexe comme variable biologique et du genre comme déterminant socioculturel de la santé pour faire avancer les connaissances sur le sexe et le genre dans les quatre thèmes de recherche des IRSC. Le plus récent plan stratégique de l'ISFH (2018-2023) est en attente d'approbation de la part des IRSC.

Lors du premier mandat de la directrice scientifique, plusieurs changements apportés aux IRSC ont eu une incidence sur l'affectation des ressources à tous les instituts. Premièrement, les instituts ont dû redistribuer la moitié de leur budget aux fins du Fonds d'accélération du plan stratégique (FAPS). Deuxièmement, en juillet 2016, les conseils consultatifs des instituts (CCI) propres à chacun des instituts ont été remplacés par un nouveau modèle consistant en cinq CCI thématiques transversaux harmonisés avec les orientations stratégiques et les priorités de recherche définies dans le plan stratégique quinquennal des IRSC, ayant pour titre *Feuille de route pour la recherche*. En 2017-2018, le modèle d'un conseil consultatif par institut a été rétabli et est en voie d'être mis en œuvre. Troisièmement, le personnel qui était chargé de fournir des services à un institut en particulier depuis Ottawa (PIPO) est maintenant regroupé en équipes d'institut intégrées (EII) qui fournissent un soutien à tous les instituts. Le comité a observé que ces trois réorganisations ont été particulièrement difficiles pour une nouvelle directrice scientifique – surtout pour une personne chargée d'interagir avec un si grand groupe d'intervenants, d'assumer une lourde responsabilité en matière de dissémination des connaissances et de formation, et de développer une science naissante. Le comité a salué les efforts de la directrice scientifique pour avoir su non seulement habilement gérer le changement, mais aussi élaborer la nouvelle science du genre et du sexe et faire en sorte qu'elle soit florissante.

Observations et recommandations du comité

L'ISFH a profité d'un leadership solide depuis sa création, et le comité félicite la directrice scientifique actuelle pour le leadership dont elle a fait preuve durant une période de transition difficile aux IRSC. En effet, la directrice scientifique a su exploiter ses nombreuses forces à l'égard des questions de mise en œuvre, de responsabilisation et d'impact touchant les considérations relatives au sexe et au genre. Elle incarne une importante source de renseignements en la matière, une porte-parole active, une mentore et une défenderesse influente de l'ACSG dans le domaine de recherche en santé. Son regard à la fois théorique, scientifique et clinique a systématiquement été souligné par les informateurs clés, ce qui lui a permis d'interagir avec succès dans tous les secteurs et avec divers intervenants. De plus, le comité souligne l'apport considérable de la directrice scientifique en tant que membre influente de l'équipe de direction des IRSC et comme collaboratrice efficace avec d'autres instituts, et avec le milieu élargi de la recherche à l'échelle nationale et internationale.

Le comité a constaté que, sous la direction de la directrice scientifique actuelle, l'Institut a trouvé et obtenu des investissements stratégiques en recherche d'autres organismes gouvernementaux et du secteur privé dans des domaines porteurs. Citons à titre d'exemple les partenariats recherche-politiques, l'initiative Santé et productivité au travail, Matera Alliance et GENDER-NET Plus. Le comité fait aussi observer que la directrice scientifique surmonte résolument les obstacles à l'établissement de partenariats avec d'autres organismes gouvernementaux et organismes sans but lucratif, et recommande qu'on lui accorde plus de ressources, de latitude et d'autonomie pour lui permettre d'intervenir

de façon plus efficace auprès d'un éventail de partenaires et de divers intervenants.

Le comité a également remarqué que sous la direction de la Dre Tannenbaum, la discipline naissante que constitue la science du sexe et du genre fait son chemin au Canada et partout dans le monde. Ce succès est en grande partie attribuable à l'ISFH. Plus précisément, lorsqu'elle est comparée aux autres sciences, la science du sexe et du genre n'en est qu'à ses balbutiements. Cependant, de nombreuses découvertes fondamentales ont révélé l'importance du sexe et du genre dans tous les thèmes de la recherche, de la cellule à la société^{8,9}.

Compte tenu des réalisations exceptionnelles de la Dre Tannenbaum au cours de son premier mandat et de la présentation imminente du nouveau plan stratégique l'ISFH, le comité estime qu'il est capital d'assurer une continuité à la direction afin de consolider et de mettre à profit la science du sexe et du genre. La directrice scientifique a une vision claire de ses objectifs et les mène à bien, mais elle a besoin de soutien et de ressources supplémentaires pour exécuter efficacement la vision de l'ISFH et permettre à l'Institut de maintenir sa position de chef de file à l'échelle internationale. L'ISFH est constamment sollicité pour son leadership en recherche sur le sexe et le genre. En outre, la perspective unique du Canada, reconnue internationalement, favorise l'inclusion à la fois du sexe et du genre, plutôt qu'un seul de ces deux facteurs. Le comité a encouragé la directrice scientifique à faire des choix stratégiques lorsqu'elle nommera sous peu les membres du CCI et que viendra le moment de mettre à profit l'énergie collective de ces membres et spécialistes en matière de sexe et de genre afin d'élargir la portée de l'Institut et de maximiser son impact.

Recommandation 6 : Le comité recommande fortement que le mandat de

⁸ Dabboussy et Uppal (2012)

⁹ Rojek et Jenkins (2016)

la directrice scientifique de l'ISFH soit renouvelé.

C. Autres observations et recommandations

Observations et recommandations du comité

Dans le contexte de l'examen, le comité a passé en revue le plan stratégique de l'ISFH pour 2018-2023. Le comité a souligné l'importance des consultations menées par l'ISFH auprès des parties intéressées pour dégager un consensus au sein du milieu de la recherche en vue de la préparation du prochain plan stratégique. Le plan stratégique renouvelle et concrétise l'engagement de l'ISFH à l'égard de ses orientations stratégiques : *intégration, innovation et impact*. Le comité a soutenu le renouvellement du plan stratégique de l'ISFH afin de lui permettre de revoir ses dix objectifs et d'énoncer ses principaux indicateurs et mesures fondés sur les activités et les réalisations du plan stratégique 2013-2017. Le plan stratégique 2018-2023 est une étape importante et pertinente qui doit être réalisée en consultation avec le futur conseil consultatif de l'ISFH.

Recommandation 7 : Le comité recommande le lancement du plan stratégique 2018-2023 de l'ISFH.

L'ISFH a fait un excellent travail en amenant les chercheurs travaillant dans d'autres domaines plus établis à tenir compte du sexe et du genre dans leurs projets de recherche, mais il est toujours nécessaire d'attirer l'attention des chercheurs sur la science du sexe et du genre par l'intermédiaire de mécanismes de financement. De plus, le comité a fortement encouragé la directrice scientifique à faire des choix stratégiques lorsque viendra le temps de nommer les membres du conseil consultatif de l'Institut (CCI) et de tirer parti de leur énergie afin d'élargir la portée de

l'Institut et de maximiser son impact. Le comité a constaté que, compte tenu de son budget, il sera important que l'Institut travaille de concert avec son CCI pour trouver et mettre à profit des possibilités de financement afin d'attirer les chercheurs vers la science du genre et du sexe, tout en continuant de tirer parti des investissements actuels de l'ISFH afin de favoriser le renforcement des capacités dans ce domaine. Par exemple, les mécanismes de financement pourraient comprendre les bourses de chercheurs en début de carrière et en milieu de carrière, les chaires de recherche, les subventions d'équipes et de réseaux accordées à différents stades de carrière, ainsi que les bourses ou les allocations versées aux stagiaires doctoraux et postdoctoraux. Le comité a observé que le soutien renouvelé offert aux chercheurs en début de carrière ou en milieu de carrière grâce aux chaires de recherche sur le sexe et le genre aide à accélérer la recherche et à faire avancer la science du sexe et du genre. Une approche intégrée visant à attirer les chercheurs et à renforcer les capacités en recherche permettra d'élargir la communauté de chercheurs de l'ISFH et d'améliorer à la fois l'application de l'analyse fondée sur le sexe et le genre et le taux de réussite des chercheurs étudiant le sexe et le genre dans les programmes de financement de la recherche libre des IRSC. Le comité était favorable à l'idée que l'ISFH continue d'octroyer des subventions supplémentaires pour favoriser l'intégration du sexe comme variable biologique dans la recherche biomédicale, éliminer les obstacles à la participation des femmes aux essais cliniques et soutenir recherche sur les animaux.

Le comité a félicité l'ISFH pour ses initiatives novatrices visant à renforcer les capacités et à accélérer l'application des connaissances telles que les hackathons, les séances de conception (*design jams*), les modules de formation, les webinaires et la formation sur les médias sociaux. L'ISFH devrait continuer à investir et à exercer un rôle de chef de file dans le regroupement de divers intervenants

afin qu'ils prennent part à des initiatives novatrices d'application des connaissances en vue d'établir de nouveaux partenariats avec des organismes sans but lucratif et à but lucratif. Pour évaluer efficacement l'application des connaissances sur le sexe et le genre, soit la transition des données à la pratique, il sera important pour l'ISFH de surveiller, en collaboration avec les IRSC, la portée et l'impact des activités et des investissements relatifs aux orientations stratégiques d'*intégration* et d'*innovation*, ainsi que la participation à ces activités et le recours à ces investissements. Par exemple, en ce qui concerne l'orientation stratégique *intégration*, il sera important d'examiner les données de fin de subvention pour évaluer la mesure dans laquelle les plans visant à intégrer le sexe ou le genre ont été mis en œuvre dans les projets de recherche. À ce sujet, le comité a fait remarquer qu'il sera important pour les IRSC et l'ISFH de surveiller et d'évaluer l'intégration des aspects liés au sexe et au genre dans l'ensemble des programmes de financement et des publications.

des IRSC dans le cadre du plan d'action de l'organisme sur l'analyse comparative fondée sur le sexe et le genre.

Recommandation 8 : Le comité recommande qu'on fournisse à l'ISFH les ressources dont il a besoin pour surveiller l'impact de ses appels spéciaux ainsi que des travaux de recherche financés par les IRSC qui relèvent du mandat de l'ISFH. Plus précisément, les rapports de fin de subvention dans le cas des subventions accordées aux chercheurs prévoyant intégrer des aspects liés au sexe et au genre à leurs projets de recherche devraient être examinés pour évaluer de façon officielle les investissements consentis à la recherche sur le sexe et le genre. De plus, les données bibliométriques devraient être recueillies séparément des données présentées dans ces rapports afin de fournir des données de référence à partir desquelles il sera possible de mesurer l'impact et les résultats d

IV. Principaux résultats

A. Pertinence

L'ISFH est le premier et le seul institut de financement du monde qui s'intéresse tout particulièrement à la recherche sur le sexe, le genre et la santé. L'analyse bibliométrique confirme que l'orientation de l'Institut est pertinente, puisque l'on trouve de plus en plus souvent les mots-clés associés à ce nouveau domaine dans les publications parues entre 2011 et 2016. Les résultats montrent que le Canada s'en sort bien par rapport aux dix autres pays en tête de liste. Au Canada, le nombre annuel de publications sur le sujet est passé de 51 en l'an 2000 à 201 en 2016. Le Canada occupait la troisième place en ce qui concerne la production de publications, et la quatrième place pour ce qui est de la qualité et de l'impact des revues et des citations connexes¹⁰.

L'ISFH a pour mission d'encourager l'excellence dans la recherche sur l'influence du genre et du sexe sur la santé, et d'appliquer les résultats de cette recherche pour cerner et relever les défis en matière de santé auxquels font face les hommes, les femmes, les filles, les garçons et les personnes de diverses identités de genre. À partir de 2013, l'ISFH s'est

concentré sur l'intégration du sexe et du genre dans la recherche en santé au Canada en regroupant ses possibilités de financement stratégiques autour des trois priorités suivantes : 1) *intégration*; 2) *innovation*; 3) *impact*. Dans le nouveau plan stratégique, la directrice scientifique actuelle définit une approche écosystémique de la santé qui permettra d'accroître la sensibilisation aux aspects liés au sexe et au genre chez un plus grand nombre d'intervenants au sein du gouvernement, de la pratique clinique et du public pour en venir à offrir des soins de santé personnalisés au point d'intervention.

Le mandat de l'ISFH s'harmonise parfaitement avec la Politique en matière d'ACSG du portefeuille de la Santé du gouvernement du Canada et l'Énoncé de politique des trois Conseils sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains paru en 2010. Les projets de recherche sont conformes aux exigences de ses partenaires fédéraux (p. ex. Santé Canada, le Conseil de recherches en sciences humaines) et provinciaux.

L'ajout en 2010-2011 de l'exigence selon laquelle tous les chercheurs demandant une subvention aux IRSC doivent documenter des aspects liés au sexe ou au genre s'est

¹⁰ L'approche bibliométrique a été limitée par : 1) l'absence de termes MeSH dans PubMed qui correspondaient aux domaines prioritaires de l'ISFH (les mots-clés sélectionnés portaient sur les minorités sexuelles, la fertilité et le genre, la spécificité de genre ainsi que le sexisme et la violence fondée sur le genre); 2) la capacité d'apparier les termes MeSH recensés à la base de données Web of Science, qui regroupe des articles de la plupart des plus prestigieuses revues internationales de toutes les disciplines scientifiques, mais qui ne comprend aucune revue, conférence ou littérature grise nationales. Par conséquent, le nombre de documents de recherche recensés traitant de certains

domaines prioritaires de l'ISFH était relativement petit, ne reflétait pas les résultats d'une étude bibliométrique exhaustive de la science du sexe et du genre, et ne portait pas en particulier sur l'apport de la recherche financée par les IRSC à cette science. De plus, l'approche adoptée pour déterminer le nombre de publications n'a pas pris en compte le nombre relatif de chercheurs des différents pays. On s'attendrait donc à ce que, dans le cas des pays plus gros disposant d'une base de recherche plus importante (chercheurs et financement), on recense un plus grand nombre de publications.

traduit par une hausse marquée des investissements des IRSC dans le mandat de l'ISFH, puisque chaque demande de subvention pour un projet de recherche prévoyant intégrer des variables liées au sexe ou au genre est classée sous le mandat de l'ISFH. Comme c'est le cas pour tous les instituts, une grande partie de cet investissement provient des concours des programmes de recherche libre des IRSC, qui ne sont pas gérés par l'ISFH.

Le budget du gouvernement du Canada pour 2018 offre une contribution sans précédent à la recherche fondamentale par l'intermédiaire des trois organismes subventionnaires fédéraux. Les IRSC voient donc leur budget augmenter de 354,7 millions de dollars sur cinq ans à compter de l'année 2018-2019. Le budget de 2018 répond à l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale, publié en 2017, qui a insisté sur la nécessité d'effectuer d'importants réinvestissements dans l'écosystème fédéral de la recherche sur une base pluriannuelle, ce qui permettrait d'allier la prévisibilité du financement à une meilleure planification¹¹.

¹¹ *L'examen du soutien fédéral aux sciences : investir dans l'avenir du Canada – consolider les bases de la recherche au pays*, [En ligne], 2017. [<http://www.examen-science.ca/eic/site/059.nsf/fr/a/accueil>].

¹² Tous les instituts ont un budget annuel de 8,6 millions de dollars pour la recherche stratégique. Toutefois, à la suite de la modernisation des instituts, en 2015-2016, la moitié du budget de recherche stratégique de chaque institut (4,3 millions par année) a été investie dans le Fonds d'accélération du plan stratégique (FAPS) des IRSC pour soutenir les initiatives multi-instituts et multidisciplinaires correspondant aux priorités de recherche des IRSC inspirées des initiatives existantes de l'organisme. L'utilisation de l'autre moitié a été laissée à la discrétion des instituts, qui pouvaient s'en servir pour leurs propres initiatives. En 2017-2018, les instituts sont revenus à un budget de recherche stratégique de 8,6 millions de dollars. Cependant, les engagements précédents à l'égard des initiatives des IRSC équivalant à la somme de 4,3 millions de dollars

Avant le budget de 2018, le budget annuel des IRSC est demeuré relativement stable pendant une dizaine d'années; c'est donc dire qu'il diminuait de façon importante en dollars constants, ce qui influence grandement la capacité des chercheurs de maintenir des programmes de recherche concurrentiels. Le financement des IRSC dans le cadre des mandats des 13 instituts provient en majeure partie du financement de la recherche libre¹²; les budgets de recherche stratégique des instituts, comparativement moindres, servent quant à eux de catalyseurs grâce à des investissements stratégiques. Cet investissement nouvellement accru en recherche libre pourrait accroître les investissements des IRSC liés au mandat de l'ISFH, ce qui pourrait se traduire par des pressions plus fortes sur l'Institut pour qu'il soutienne l'*intégration* du sexe et du genre en offrant un plus grand nombre de projets de recherche libre¹³.

Le mandat et l'orientation stratégique de l'ISFH continuent d'accroître la sensibilisation à l'égard des *raisons* justifiant l'inclusion du sexe et du genre dans les

par année resteront en vigueur jusqu'en 2020-2021 (FAPS).

¹³ Les investissements des IRSC sont topographiés et renvoyés au mandat de l'ISFH en faisant une recherche à partir du résumé et du titre du projet de recherche en utilisant une liste de mots-clés établie par l'ISFH. Chaque année, la liste des subventions et bourses allouées produite dans le cadre de ce processus est passée en revue par le personnel de l'Institut (spécialistes du contenu), qui confirme lesquelles sont pertinentes par rapport au mandat de l'Institut. Celles qui entrent dans son budget de recherche stratégique sont automatiquement incluses. Les demandes jugées pertinentes sont ensuite classées par domaine d'intérêt et par domaine stratégique prioritaire. Il est important de préciser qu'une subvention ou une bourse peut s'inscrire dans plus d'un domaine de recherche prioritaire, et que les nombreuses subventions et bourses qui s'étalent sur plusieurs années sont comptées plusieurs fois.

plans de recherche et de la façon de le faire conformément à la Feuille de route pour la recherche des IRSC. Le comité a constaté que, lorsque les investissements sont répartis par priorités stratégiques de l'ISFH, les investissements visant à favoriser l'*innovation* étaient plus considérables que ceux visant à promouvoir l'*intégration*, ce qui porte à croire que la transition entre l'*intégration* et l'*innovation* est réussie. Comme on l'a mentionné précédemment, la figure A (de l'annexe 3) montre que les investissements des IRSC en matière d'*intégration* sont passés de 3 à 212 millions de dollars entre 2011-2012 et 2015-2016, puis ont diminué pour atteindre 193 millions de dollars de 2015-2016 à 2016-2017. Parallèlement, les investissements de la catégorie *innovation* sont passés de 86 millions de dollars en 2011-2012 à 178 millions de dollars en 2015-2016 pour atteindre un pic de 288 millions de dollars en 2016-2017.

La contribution de l'ISPS aux initiatives des IRSC à partir de son budget de recherche stratégique est passée de 1 % en 2011-2012 à 24 % en 2014-2015. Comme dans le cas des autres instituts des IRSC, la contribution de l'ISFH aux initiatives des IRSC à compter de 2015-2016 provenait principalement des 4,3 millions de dollars réaffectés au FAPS. Cependant, en 2015-2016 et en 2016-2017, l'ISFH a aussi contribué aux initiatives des IRSC en puisant dans les 4,3 millions de dollars restants de son budget de recherche stratégique. Cette hausse importante des investissements dans les initiatives des IRSC en 2015-2016 coïncide avec le début du mandat de la directrice scientifique actuelle et la décision de concrétiser la priorité d'*intégration* en faisant en sorte que les investissements dans les initiatives des IRSC favorisent l'intégration des aspects liés au sexe et au genre dans tous les thèmes et priorités des IRSC.

L'ISFH a contribué, dans différentes capacités, à 11 initiatives multi-instituts transversales, à savoir le Consortium

canadien en neurodégénérescence associée au vieillissement (CCNV), l'Étude longitudinale canadienne sur le vieillissement (ÉLCV), la Stratégie de recherche sur la démence, le Consortium canadien de recherche en épigénétique, environnement et santé (CCREES), l'Alliance mondiale contre les maladies chroniques (AMMC), Trajectoires de vie en santé (TVS), Inflammation et maladies chroniques, Voies de l'équité en santé pour les Autochtones, Soins de santé communautaires de première ligne, Santé et productivité au travail et Santé personnalisée.

En plus d'intervenir auprès des IRSC de façon générale, l'ISFH est intervenu auprès du milieu de la recherche, de l'industrie et des organismes sans but lucratif. Les représentants des intervenants interrogés ont félicité l'ISFH pour l'importance de ses consultations auprès des parties intéressées au sein du milieu de la recherche en vue de la préparation du prochain plan stratégique, ce qui a favorisé la sensibilisation à l'égard des considérations liées au sexe et au genre. Les intervenants de l'ISFH ont convenu que les diverses initiatives de l'Institut en matière d'intégration répondent parfaitement aux attentes et continuent de renforcer la capacité d'intégrer les questions de sexe et de genre à la recherche en santé. Dans la mesure où les ressources le permettent, une nouvelle priorité consiste à convertir ces nouvelles méthodes en lignes directrices et en manuels mis à jour à l'intention de divers intervenants (y compris ceux de l'industrie). Un grand nombre d'informateurs clés ont mentionné le besoin d'approfondir les concepts propres aux recoupements entre le sexe et le genre, en mentionnant l'intérêt d'offrir des incitatifs aux spécialistes en sciences fondamentales et aux chercheurs en sciences sociales afin d'obtenir leur collaboration.

Des partenaires de recherche de l'extérieur du milieu universitaire ont demandé que l'ISFH dispose d'une plus grande latitude pour pouvoir conclure d'autres ententes de

financement avec divers partenaires, en faisant allusion aux limites des processus des IRSC lorsqu'il s'agit d'établir de nouveaux partenariats avec des organismes sans but lucratif et à but lucratif. De plus, les informateurs clés étaient d'avis que la directrice scientifique a besoin d'un soutien de niveau supérieur pour l'aider à respecter les engagements des IRSC en matière d'ACSG, lesquels prévoient la prise en compte de tous les aspects liés au sexe et au genre, et leur intégration systématique dans les politiques, les programmes et les services.

Les informateurs clés ainsi que les membres du comité étaient d'avis que le mandat de l'ISFH est toujours pertinent et qu'il est suffisamment souple pour permettre à l'Institut de diriger le développement de la nouvelle science du sexe et du genre au Canada et à l'échelle internationale. Toutes les sources de données s'accordent pour dire qu'il faut continuer de faire avancer cette science en passant de la prise de conscience actuelle quant à la nécessité de tenir compte des aspects liés au sexe et au genre, à une plus vaste mise en œuvre et à des impacts plus importants. Il faut continuer de cerner et de combler les écarts importants entre les femmes, les hommes, les filles, les garçons et les personnes de diverses identités de genre en matière d'accès aux soins de santé et de résultats sur la santé. Pour les combler, il faut mieux comprendre la manière dont le genre influe sur les comportements liés à la santé et l'utilisation des soins de santé, et comment les facteurs biologiques liés au sexe influent sur les facteurs de risque pour les maladies et les réactions aux traitements.

B. Impact

L'impact de l'ISFH est considérable. L'Institut a travaillé activement à soutenir les projets de recherche novateurs et à faire avancer les connaissances relatives à son mandat et aux domaines de recherche

prioritaires. L'Institut a veillé à ce que ses activités favorisent l'application des résultats de recherche en vue de générer des actions qui améliorent la recherche en santé ainsi que les services, les politiques et les systèmes de santé dans toutes ses initiatives stratégiques. Pour atteindre cet objectif, l'ISFH a organisé des activités de sensibilisation, a élaboré des outils de formation et des ressources concernant le sexe, le genre et la recherche en santé, et a encouragé la participation citoyenne.

Parmi les réalisations notables en matière de création et d'application de connaissances sur le plan des politiques, il y a les suivantes :

- l'établissement de partenariats recherche-politiques (dont il est question ci-dessous);
- la définition de la norme pour des lieux de travail respectueux des aidants naturels ayant pour but de favoriser la conciliation travail-vie personnelle des employés et le maintien en poste de la main-d'œuvre pour les employeurs, et de réduire les coûts des soins de santé;
- l'intégration de l'ACSG aux lignes directrices de l'Organisation mondiale de la santé sur le virus Zika;
- l'intégration de l'ACSG dans l'ensemble des IRSC et au sein du portefeuille de la Santé du gouvernement du Canada;
- l'intégration de l'ACSG au processus d'octroi de subventions du ministère du Travail de l'Ontario.

L'initiative Partenariats entre la recherche et les politiques a été conçue et lancée en 2016 -2017 en partenariat avec l'Unité des genres et de la santé de Santé Canada. Il s'agit d'une activité clé du plan d'action sur l'ACSG, qui a pour but de financer des partenariats recherche-politiques qui permettent de combler le fossé entre les connaissances issues de la recherche et l'élaboration de politiques. Jusqu'à présent,

cinq partenariats ont été établis dans les domaines suivants :

- les milieux de travail sains sur le plan psychologique;
- la technologie numérique au service des aidants naturels;
- les perceptions du risque en matière de cannabis;
- l'éducation et la sensibilisation du public;
- la réorientation de la communication de renseignements sur les risques de Santé Canada pour les produits de santé.

Parmi les réalisations notables en matière de création et d'application de connaissances sur le plan de la pratique, il y a les suivantes :

- l'élaboration de lignes directrices sur l'équité en matière de sexe et de genre en recherche (*Sex and Gender Equity in Research Guidelines [SAGER]*);
- recommandations pour la pratique clinique :
 - intégration dans les lignes directrices de la Société canadienne de cardiologie;
 - intégration dans les recommandations du Groupe de travail sur les services préventifs (États-Unis) en ce qui concerne l'infertilité chez l'homme, l'évaluation des risques, la consultation génétique et les tests génétiques de détection du

cancer associé à des mutations des gènes BRCA chez la femme.

Parmi les réalisations notables en matière de création et d'application de connaissances dans le domaine public, il y a les suivantes :

- la directrice scientifique de l'ISFH a été invitée à l'émission de radio *The Current* de la CBC et à une émission de Global News, en plus d'avoir été mise en vedette dans divers articles de *Châtelaine*, de la *Gazette des femmes*, du *Wall Street Journal*, du *National Post* et du *Globe and Mail*;
- la mise à l'échelle du modèle de l'étude *Men on the Move*, élaboré en Colombie-Britannique grâce à la recherche financée par l'ISFH;
- la tenue de trois événements ayant pour but d'appliquer la méthodologie de la pensée créatrice comme nouvel outil d'application des connaissances :
 - la séance de conception sur la santé cardiaque des femmes (2017);
 - la composante de cybersanté mentale du hackathon sur le stress et le bien-être au travail dans le cadre de l'initiative Santé et productivité au travail (2017);
 - la séance de conception sur la santé et le bien-être des personnes LGBTQI2S (2018)¹⁴.

¹⁴ Lancée en 2017, l'initiative *Comblé les lacunes dans la recherche en santé* comprend une série d'événements thématiques appelés « *design jams* » (séances de conception) qui regroupent des stagiaires de recherche et des personnes qui possèdent des connaissances, des expertises et des vécus différents et complémentaires, afin de trouver des solutions aux problèmes de santé urgents auxquels font face les hommes, les femmes, les garçons, les filles et les personnes de diverses identités de genre. Parmi les solutions possibles, il y a les

suivantes : les campagnes de sensibilisation du public, les activités de sensibilisation des cliniciens, les applications de cybersanté aidant les utilisateurs à appliquer des techniques d'autoprise en charge, l'accès aux services de santé ou l'amélioration de la communication entre les professionnels de la santé et l'élaboration de lignes directrices décrivant les pratiques exemplaires orientées par la recherche pour un professionnel de la santé, un service ou un programme. L'ISFH travaille actuellement à

En plus d'avoir participé à la réalisation de telles initiatives, l'ISFH a dirigé plusieurs initiatives de renforcement des capacités destinées aux chercheurs de tous les niveaux en vue d'accroître leur sensibilisation, leurs connaissances et leur efficacité lorsqu'il s'agit d'appliquer l'analyse fondée sur le sexe et le genre dans leurs projets de recherche en santé. Les points saillants des initiatives de renforcement des capacités de l'ISFH comprennent :

- l'initiative concernant les spécialistes en matière de sexe et de genre, qui exige que des personnes détenant une expertise en ACSG soient incluses dans les équipes de recherche affectées à des initiatives stratégiques axées sur les priorités;
- les subventions Catalyseur visant à favoriser l'intégration du sexe comme variable biologique dans la recherche biomédicale;
- la formation sur les compétences spécialisées à l'intention des chercheurs et des pairs évaluateurs.

De 2010 à 2016, les investissements de l'ISFH dans les possibilités de renforcement des capacités représentaient une moyenne annuelle de 24 % de son budget de recherche stratégique (1,4 million de dollars par année). La plupart des investissements de l'ISFH dans les programmes de renforcement des capacités ont été accordés par l'intermédiaire de subventions de formation, l'investissement annuel moyen étant de 737 000 \$ entre 2001-2002 et 2016-2017 (soit 40 % des investissements de l'ISFH destinés chaque année au renforcement des capacités), suivies des subventions Catalyseur et des subventions pour projets pilotes, pour lesquelles l'investissement moyen annuel était de 488 000 \$ (29 %), et des bourses de formation pour lesquelles l'investissement

produire les résultats attendus et à générer les impacts des solutions proposées dans le contexte des initiatives suivantes :

moyen était de 189 000 \$ par année (13 %). Grâce aux investissements plus importants accordés aux fins du renforcement des capacités en 2015-2016 et en 2016-2017, les chercheurs ont affirmé être plus sensibilisés à l'ACSG et avoir amélioré leur capacité et leur efficacité à la mettre en œuvre.

Une autre mesure du renforcement des capacités consiste à dénombrer les chercheurs et les stagiaires financés dans les domaines faisant partie du mandat de l'ISFH. Le nombre de chercheurs financés est directement lié aux sommes investies dans la recherche s'inscrivant dans le mandat de l'ISFH. Par rapport à l'ensemble des chercheurs financés par les IRSC, le pourcentage de chercheurs recevant un financement relevant du mandat de l'ISFH a augmenté de façon constante, passant de 7 % (n = 291) en 2000-2001 à 70 % (n = 7 848) en 2015-2016, la proportion moyenne étant de 55 % pour 2012-2013 à 2015-2016. Le pourcentage de stagiaires recevant un financement direct relevant du mandat de l'ISFH, par rapport à l'ensemble des stagiaires recevant un financement direct des IRSC, est passé de 2 % (n = 29) en 2000-2001 à 42 % en 2015-2016 (n = 930), année où le taux maximal a été observé. Ces deux augmentations sont attribuables à la politique des IRSC selon laquelle les candidats doivent mettre en évidence des considérations liées au sexe ou au genre dans leur demande. Il convient de surveiller le degré de conformité aux considérations revendiquées liées au sexe et au genre afin d'améliorer la précision des statistiques relatives au mandat de l'Institut.

Toutes les sources de renseignements appuient le fait que l'ISFH a réalisé des progrès en soutenant la recherche novatrice et en tirant parti des connaissances dans le domaine public, la pratique clinique et les politiques. L'ISFH a permis aux équipes de

recherche d'acquérir une expertise en matière d'ACSG dans le cadre de plusieurs initiatives stratégiques axées sur les priorités grâce à son initiative concernant les spécialistes en matière de sexe et de genre. L'Institut travaille actuellement à mettre sur pied un réseau national de stagiaires de recherche sur le sexe et le genre ayant pour but de jumeler des stagiaires à des mentors dans leur université respective¹⁵. L'une des plus importantes contributions de l'ISFH au renforcement des capacités dans le secteur de la recherche en santé a été la mise en œuvre de ses modules de formation en ligne, puisque les chercheurs et les pairs évaluateurs ont affirmé être plus sensibilisés à l'ACSG, mieux informés à son sujet et avoir amélioré leur efficacité quant à son application. Les informateurs clés possédant une vaste connaissance et expertise de l'ACSG recommandent fortement à leurs étudiants de suivre les formations en ligne et précisent qu'ils acquièrent de nouvelles connaissances lors des divers ateliers et réunions auxquels ils assistent.

Bien que la proportion des demandes de subvention pour des projets de recherche intégrant le sexe ou le genre ait augmenté, il est urgent de continuer à renforcer les capacités afin d'intégrer les considérations relatives à l'ACSG et d'obtenir des résultats à l'égard des demandes de subventions de recherche libre accordées dans tous les thèmes de recherche (voir la figure B de l'annexe 3).

La directrice scientifique a été qualifiée de dirigeante charismatique, mentore et spécialiste de l'ACSG. Ses solides compétences dans le milieu universitaire et le monde médical, ainsi que son approche, lui permettent d'exercer une influence sur les scientifiques des domaines biomédical et clinique, dans lesquels on est à même de

constater que des progrès ont été réalisés dans la prise en compte des différences liées au sexe dans les thèmes de recherche 1 et 2.

Les initiatives d'application des connaissances, tels les hackathons et les partenariats recherche-politiques, ont été décrites comme étant novatrices et prometteuses pour l'avancement de la science du sexe et du genre.

C. Rassembleur et catalyseur

Au cours des trois dernières années, la directrice scientifique et la directrice adjointe ont offert plus de 120 ateliers et présentations sur l'importance du sexe et du genre à divers auditoires au Canada et dans le monde. Toutes les sources de données indiquent que l'ISFH a établi des collaborations et renforcé les réseaux dans les chaires, les équipes et les centres existants grâce à ses initiatives axées sur l'échange d'information et la coopération entre les domaines de recherche, les disciplines et les thèmes de recherche. Les informateurs clés interrogés lors de l'examen ont louangé la directrice scientifique de l'ISFH et son équipe pour leur efficacité à l'égard de leur rôle rassembleur et catalyseur au sein de la communauté scientifique. L'ISFH a assisté à bon nombre de réunions de chercheurs menées par les instituts des IRSC¹⁶, de forums sur la recherche en santé et de conférences, en plus d'organiser de tels événements, afin d'accroître la sensibilisation à l'égard de l'importance d'intégrer le sexe et le genre pour exécuter des recherches qui se démarquent par l'excellence sur le plan scientifique et éthique.

l'Institut des maladies infectieuses et immunitaires, en plus d'organiser de telles réunions.

¹⁵ Pour l'instant, l'ISFH compte sept centres de recherche universitaires au Canada et plus de 60 membres.

¹⁶ L'ISFH a assisté à des réunions à l'intention des chercheurs de l'Institut de génétique, l'Institut du cancer, l'Institut du vieillissement et

Parallèlement, l'ISFH a convoqué, chaque année, une réunion avec les nouveaux chercheurs du Programme de subventions Fondation des IRSC afin de les encourager à tenir compte du sexe et du genre dans leur programme de recherche. L'Institut tient des réunions en personne afin que les titulaires d'une subvention puissent discuter de collaborations possibles et de l'évaluation de leur travail. L'ISFH se fait un point d'honneur de souligner, sur son site Web et dans différents bulletins, les travaux de recherche financés tenant compte des aspects liés au sexe et au genre. L'Institut a également collaboré avec ses chercheurs subventionnés pour rédiger des feuillets d'information sur les constatations importantes dans la science du sexe et du genre, et a tenu deux séances d'échanges Meilleurs Cerveaux au cours du mandat de l'actuelle directrice scientifique.

Les activités de l'ISFH axées sur son rôle de rassembleur et de catalyseur lui ont permis de mettre à profit du financement afin de répondre aux besoins d'une communauté de chercheurs vaste et diversifiée. Les contributions annuelles des partenaires aux possibilités de financement relevant du mandat de l'ISFH n'ont cessé de croître, passant de 377 000 \$ à 40,1 millions de dollars de 2001-2002 à 2016-2017. Les contributions des partenaires aux possibilités de financement provenant du budget de l'ISFH sont passées de 37 861 \$ à 3,7 millions de dollars en 2016-2017, et ont atteint un pic de 4,1 millions de dollars en 2015-2016 (voir la figure D de l'annexe 3). Plus précisément, pour la période de 2014-2015 à 2016-2017, la plupart des contributions des partenaires aux initiatives de l'Institut provenaient d'organismes sans but lucratif et d'organisations internationales, dont la contribution moyenne annuelle s'élevait respectivement à 1,9 million de dollars et à 727 000 \$.

¹⁷ Il convient de souligner que l'augmentation du ratio de levier financier de 2014-2015 à 2015-2016 est probablement attribuable à la mise en place du

Les contributions des organismes sans but lucratif ont atteint un pic de 2,2 millions de dollars en 2016-2017, alors que la contribution maximale des organisations internationales a été versée en 2015-2016 pour un total de 1,1 million de dollars. Par exemple, l'ISFH s'est réuni avec le milieu international de la recherche pour participer au projet GENDER-NET, le premier réseau ERA-NET (*European Research Area Network*) et à GENDER-NET Plus, consortium international de 16 organismes de financement de la recherche provenant de 13 pays. De 2001-2002 à 2013-2014, la majeure partie des contributions de partenaires provenaient du milieu universitaire, dont la contribution moyenne a été de 916 000 \$ au cours de cette période de 13 ans.

Le ratio annuel moyen de levier financier pour les 16 années de l'ISFH est de 0,29, ce qui signifie que pour chaque tranche de 100 \$ investie par l'ISFH, 29 \$ proviennent de partenaires externes. Après être passé de 0,17 en 2001-2002 à 0,28 en 2008-2009, le ratio de levier financier a chuté de 2009-2010 à 2010-2011, puis a augmenté de façon régulière pour passer de 0,27 en 2012-2013 à 0,78 en 2016-2017 (voir la figure E de l'annexe 3)¹⁷.

D. Efficacité opérationnelle

Chaque année, les IRSC versent à l'ISFH une subvention d'appui à l'Institut (SAI) d'un million de dollars pour financer ses coûts d'exploitation et ses activités. Depuis 2011-2012, l'ISFH alloue en moyenne 76 % de la SAI au fonctionnement de l'Institut, et 24 % à son développement stratégique (voir la figure F à l'annexe 3). Une analyse approfondie des dépenses de développement stratégique montre que les coûts associés aux conférences, colloques et ateliers comptaient pour 47 % de cette catégorie, tandis que les dépenses pour services professionnels comptaient pour

FAPS, ce qui témoigne de la réussite du partenariat entre l'ISFH et les autres instituts des IRSC.

25 % en moyenne, et les coûts de fonctionnement du conseil consultatif de l'Institut, 19 %. Depuis 2015-2016, l'ISFH a augmenté les dépenses consacrées à son développement stratégique, lesquelles ont servi à soutenir et à faciliter, en partie, les activités axées sur son rôle de rassembleur et de catalyseur (p. ex. consultation et regroupement de communautés, tenue de réunions pour favoriser les collaborations et les partenariats), et à promouvoir la stratégie d'*intégration* de l'Institut (p. ex. déplacement de la directrice scientifique et de son adjointe en vue de participer à des conférences, élaboration de trois modules interactifs de formation en ligne et coûts d'hébergement annuels connexes, réunions scientifiques et frais de déplacement).

Toutes les sources de données révèlent que l'ISFH utilise efficacement ses ressources limitées, mais qu'il a été poussé au-delà de ses limites pour mettre en œuvre les quatre volets de son mandat. En l'absence de ressources supplémentaires, les informateurs clés se sont dits préoccupés par la capacité de l'Institut à poursuivre

l'élan amorcé par la directrice scientifique durant son premier mandat et à en tirer parti. Les consultations, les présentations et les ateliers organisés par la directrice scientifique et son adjointe sont considérés comme étant essentiels pour soutenir la nouvelle science du sexe et du genre, et garantir l'excellence en recherche. L'ISFH mène ses opérations en ayant recours à la moitié du financement et des ETP dont il disposait auparavant, alors qu'il dirige l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'action des IRSC sur l'ACSG en recherche. La perte du personnel des instituts en poste à Ottawa représente un défi pour l'ISFH en raison du nombre d'initiatives dont il a la responsabilité et de l'actuel budget de la subvention d'appui à l'Institut qui n'est pas suffisant pour soutenir l'embauche du personnel nécessaire.

V. Références

- Gouvernement du Canada. Budget de 2018 – *Égalité + croissance : une classe moyenne forte*, [En ligne], 2018. [<https://www.budget.gc.ca/2018/home-accueil-fr.html>].
- Comité consultatif sur l'examen du soutien fédéral à la science fondamentale. *Investir dans l'avenir du Canada : consolider les bases de la recherche au pays*, [En ligne], 2017. [<http://www.examenscience.ca/eic/site/059.nsf/fra/accueil>].
- Instituts de recherche en santé du Canada. *Façonner la science pour un monde en meilleure santé : stratégie 2017*, plan stratégique 2013-2017 de l'ISFH, [En ligne], <http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/46554.html>].
- Instituts de recherche en santé du Canada. *Le gouvernement du Canada investit plus de 21 M\$ dans la recherche en santé novatrice*, [En ligne], 2017. [<https://www.newswire.ca/fr/news-releases/le-gouvernement-du-canada-investit-plus-de-21-m-dans-la-recherche-en-sante-novatrice-641317683.html>].
- Instituts de recherche en santé du Canada. *Modernisation des instituts*, [En ligne], 2015. [<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/47656.html>].
- Instituts de recherche en santé du Canada. *Survol de la réforme de la série de programmes ouverts des IRSC : comité d'experts sur l'évaluation par les pairs*, [En ligne], novembre 2016. [<http://www.cihr-irsc.gc.ca/f/50183.html>].

VI. Annexes

Annexe 1 : Déclaration d'affiliations et de conflits d'intérêts des membres du comité d'examen de l'ISFH

Présidente

Gillian Einstein, titulaire de la chaire Wilfred et Joyce Posluns en vieillissement et santé cérébrale des femmes; professeure, Département de psychologie, Université de Toronto; chercheuse adjointe, Institut de recherche de l'Hôpital Women's College; fondatrice du Programme d'études supérieures de collaboration sur la santé des femmes, Université de Toronto

Membres du comité

Geert de Vries, professeur, Neuroscience Institute, et vice-recteur associé à la recherche et au développement économique, Université d'État de Géorgie

Sylvie Mader, chercheuse principale, Unité de recherche en ciblage moléculaire dans le traitement du cancer du sein, IRIC; professeure, Département de biochimie, Faculté de médecine, Université de Montréal

Cindy Moriarty, directrice générale, Programmes de santé et initiatives stratégiques, Direction générale de la politique stratégique, Santé Canada

John Oliffe, professeur et directeur associé à la recherche, École des sciences infirmières, Université de la Colombie-Britannique; fondateur et chercheur principal, Programme de recherche sur la santé des hommes, Université de la Colombie-Britannique

Londa Schiebinger, professeure d'histoire de la science John L. Hinds, Université Stanford; directrice du projet Europe-États-Unis *Gendered Innovations in Science, Health & Medicine, Engineering and Environment*

Membre du comité	Déclaration de conflit d'intérêts
Gillian Einstein	A confirmé n'avoir aucun conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel concernant sa participation au comité d'examen
Geert de Vries	A confirmé n'avoir aucun conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel concernant sa participation au comité d'examen
Sylvie Mader	A confirmé n'avoir aucun conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel concernant sa participation au comité d'examen
John Oliffe	A confirmé n'avoir aucun conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel concernant sa participation au comité d'examen
Londa Schiebinger	A confirmé n'avoir aucun conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel concernant sa participation au comité d'examen

Membre du comité	Déclaration de conflit d'intérêts
Cindy Moriarty	A confirmé n'avoir aucun conflit d'intérêts réel, apparent ou potentiel concernant sa participation au comité d'examen

Annexe 2 : Aperçu des méthodes et des sources de données

Source de données	Description
Analyse situationnelle (AS)	<ul style="list-style-type: none"> • Analyse des documents et des données secondaires visant à : <ul style="list-style-type: none"> - faire un survol de l'évolution et de l'état actuel des activités et des investissements de l'ISFH associés aux quatre quadrants du cadre d'examen des instituts des IRSC; - présenter le contexte de l'ISFH dans lequel pourraient être interprétées les données recueillies à l'aide d'autres sources (méthodes de collecte de données primaires). • L'AS porte sur la période allant de 2000-2001 à 2016-2017, et les données proviennent des sources suivantes : <ul style="list-style-type: none"> - Système d'information électronique (SIE) des IRSC; - données financières pour la subvention d'appui à l'Institut (SAI) de l'ISFH; - documents concernant l'ISFH, comme des plans stratégiques, des rapports remis au conseil d'administration, des rapports d'évaluation interne et le site Web.
Entrevues auprès de répondants clés	<ul style="list-style-type: none"> • Des entrevues téléphoniques de 30 minutes ont été réalisées auprès de 10 membres de milieux de recherche de l'ISFH qui ont travaillé en partenariat avec l'Institut ou qui connaissent ce dernier, afin d'obtenir des points de vue éclairés sur la pertinence et le rendement de l'Institut. • Certains des répondants ont été proposés par l'Institut et approuvés par le président du comité, et d'autres ont été proposés par les membres du comité. • Un certain nombre d'entrevues ont été réalisées par les membres et le président du comité lors de l'atelier de rencontre en personne de deux jours, d'autres ont été faites par l'équipe d'évaluation des IRSC après l'atelier.
Analyse bibliométrique	<ul style="list-style-type: none"> • Cette analyse illustre la position du Canada comparativement aux 10 pays les plus actifs en ce qui a trait aux publications sur les domaines prioritaires de l'Institut. • Elle a aussi pour but de déterminer l'impact relatif des citations des publications canadiennes, le nombre de publications et l'importance de la collaboration internationale dans les publications touchant les domaines prioritaires de l'Institut.

- | | |
|--|--|
| | <ul style="list-style-type: none">• L'analyse bibliométrique a été effectuée par l'Observatoire des sciences et des technologies, Centre interuniversitaire de recherche sur la science et la technologie. |
|--|--|

Annexe 3 : Figures

Figure A : Investissements des IRSC dans le cadre du mandat de l'ISFH par priorités de recherche

Figure B : Augmentation de la sensibilisation à l'égard du sexe et du genre dans les différents thèmes des IRSC

Figure C : Investissements en renforcement des capacités provenant du budget de l'ISFH

Figure D : Contribution des partenaires au financement lié à l'ISFH

Figure E : Ratio entre le financement supplémentaire issu des partenaires et les investissements provenant du budget de l'ISFH

Figure F : Utilisation de la subvention d'appui à l'Institut (SAI)

Figure A : Investissements des IRSC dans le cadre du mandat de l'ISFH par priorités de recherche

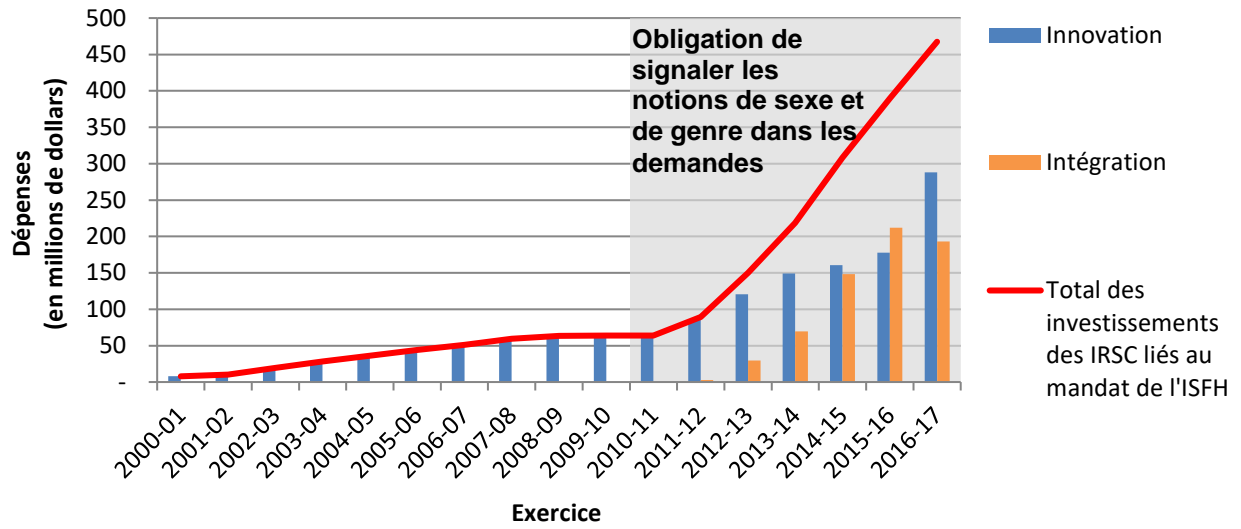


Figure B : Augmentation de la sensibilisation à l'égard du sexe et du genre dans les différents thèmes des IRSC¹⁸

LE SEXE ET LE GENRE DANS LES DOMAINES DE RECHERCHE DES IRSC

Augmentation de la proportion des propositions retenues par les IRSC qui intègrent le sexe ou le genre (chiffres de 2016 comparés à ceux de 2010)

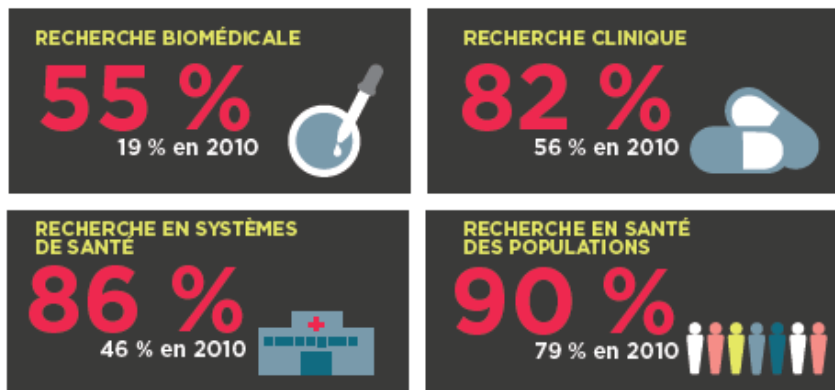
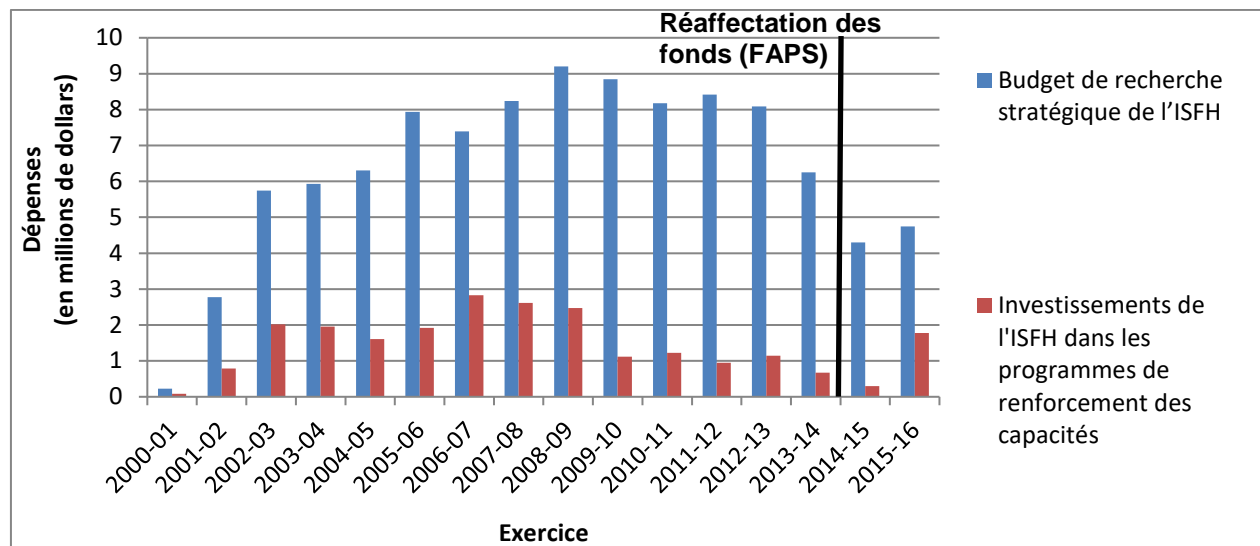


Figure C : Investissements en renforcement des capacités provenant du budget de l'ISFH



¹⁸ Source : Présentation faite par la directrice scientifique au comité d'examen de l'ISFH et plan stratégique 2018-2023 de l'ISFH.

Figure D : Contributions des partenaires au financement lié à l'ISFH

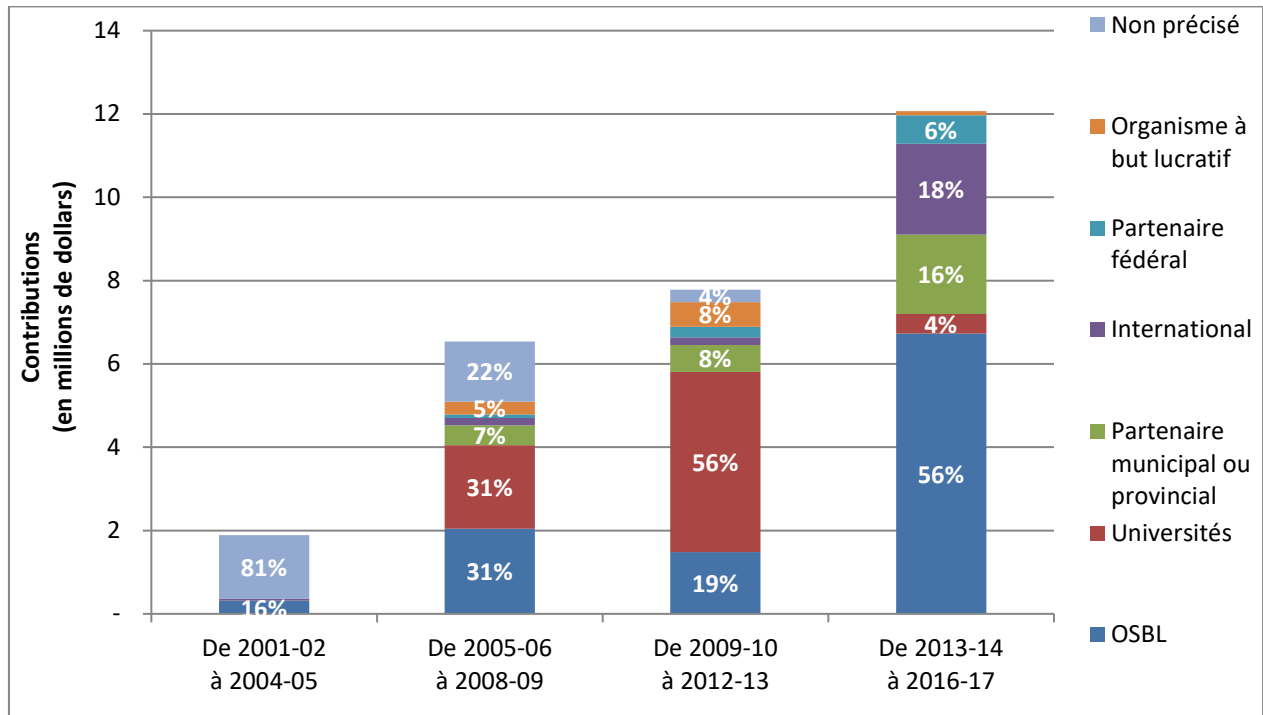


Figure E : Ratio entre le financement supplémentaire issu des partenaires et les investissements provenant du budget de l'ISFH

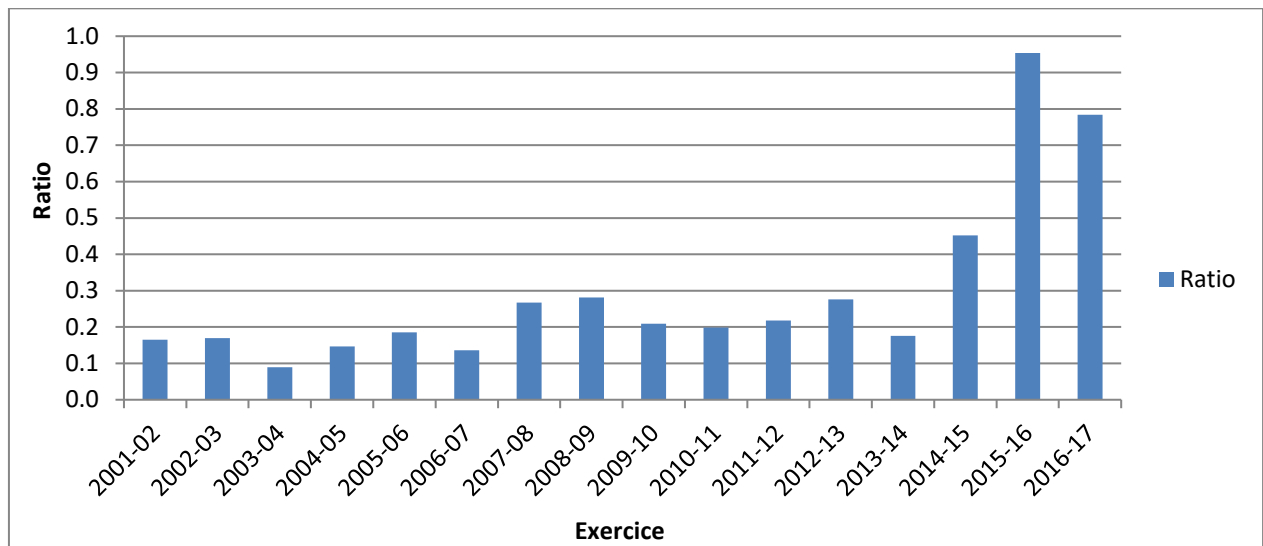
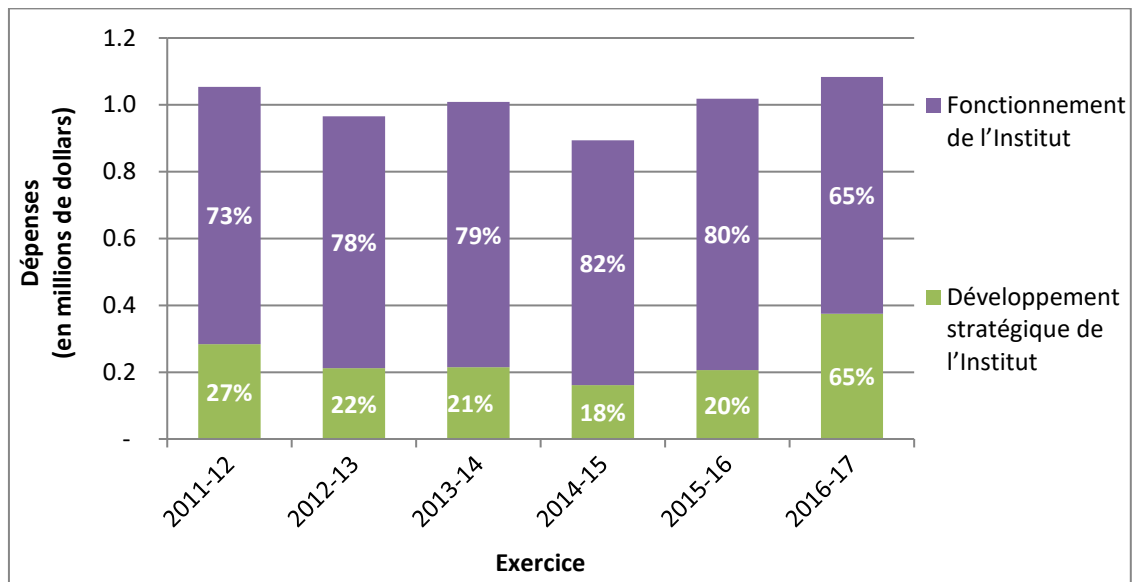


Figure F : Utilisation de la subvention d'appui à l'Institut (SAI)



Annexe 4 : Liste des partenaires stratégiques de l'ISFH

- Commission de la santé mentale du Canada
- National Institutes of Health – Office of Research on Women's Health
- European Association of Science Editors
- Santé Canada
- Emploi et Développement social Canada
- Conseil de recherches en sciences humaines
- Organisation des Pays-Bas pour la recherche et le développement dans le domaine de la santé (ZonMw)
- Centre de collaboration nationale des méthodes et outils
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
- Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS)
- Organization for the Study of Sex Differences
- Gender Summit
- Société canadienne de cardiologie
- Egale Canada
- Fondation canadienne de recherche sur le SIDA
- Santé arc-en-ciel Ontario
- Fondation Brain Canada
- Ontario HIV Treatment Network
- Université Memorial
- Hacking Health
- Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et en sécurité du travail
- Cossette Health
- Michael Smith Foundation for Health Research
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail
- Commission européenne – Horizon 2020 Programme européen pour la recherche et le développement